

REPUBLIQUE FRANÇAISE

BOIGNY SUR BIONNE - (1)
Commune

Numéro SIRET : 21450034000010
Poste comptable : SGC Orléans Métropole

Budget primitif
relatif à l'exercice 2026
voté par Nature

Budget principal

Instruction budgétaire et comptable M. 57
applicable aux collectivités territoriales, leurs groupements et leurs établissements
publics

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
B2 - Présentation des AE votées (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	10
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	13
D1 - Balance générale - Dépenses	15
D2 - Balance générale - Recettes	17

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	19
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	23
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	26
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	27
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	28
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	33
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	36
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	40

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	43
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	47
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	48
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	52
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	53
B9 - Etat du personnel	54
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	58
B11.2 - Liste des établissements publics créés	59
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	60
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	61
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	62
C2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	63

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2 368

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1 646,99

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 303,78
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 499,44
3	Dépenses d'équipement brut / population	1 040,51
4	Encours de dette / population (2) (3)	352,21
5	DGF / population	12,67
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	56,22 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	91,32 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	69,39 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	23,49 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	13,05 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 1612-28 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50 %
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 986 491,26	4 954 689,00	963 629,43	A1	1 931 827,17
Investissement	1 079 946,05	1 423 887,54	(3) -429 344,85	A2	-85 403,36
Fonctionnement	2 906 545,21	3 530 801,46	(4) 1 392 974,28	A3	2 017 230,53

RESTES A REALISER N-1						
	Dépenses		Recettes		Solde (B)	
TOTAL des RAR	I + II	178 822,79	III + IV	86 877,60	B1	-91 945,19
Investissement	I	178 822,79	III	86 877,60	B2	-91 945,19
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 839 881,98
Investissement	A2 + B2	-177 348,55
Fonctionnement	A3 + B3	2 017 230,53

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 de l'exercice N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 178 822,79
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
35	Opération d'équipement n° 35	9 780,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	1 491,74
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	128 298,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	39 252,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 86 877,60
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	86 877,60
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 600 973,85	2 778 322,40
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	178 822,79	86 877,60
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 85 403,36	(si solde positif) 0,00
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 865 200,00	2 865 200,00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	5 448 520,00	3 608 638,02
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 839 881,98
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		5 448 520,00	5 448 520,00

TOTAL DU BUDGET (4)	8 313 720,00	8 313 720,00
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A imputer uniquement en cas de reprise des résultats anticipés ou définitifs de l'exercice précédent.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	4 000,00	1 491,74	0,00	0,00	1 491,74
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	378 316,84	128 298,28	383 700,00	383 700,00	511 998,28
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 138 277,31	49 032,77	1 901 412,85	1 901 412,85	1 950 445,62
Total des dépenses d'équipement		2 568 501,15	178 822,79	2 333 019,85	2 333 019,85	2 511 842,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	150 200,00	0,00	155 000,00	155 000,00	155 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00	55 000,00
Total des dépenses financières		205 200,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 773 701,15	178 822,79	2 543 019,85	2 543 019,85	2 721 842,64

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00

TOTAL	2 831 655,15	178 822,79	2 600 973,85	2 600 973,85	2 779 796,64
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	85 403,36
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 865 200,00
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 022,26	0,00	235 092,85	235 092,85	235 092,85
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	818 602,74	0,00	177 348,55	177 348,55	177 348,55
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		969 625,00	0,00	412 441,40	412 441,40	412 441,40
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 477 077,00	86 877,60	417 161,40	417 161,40	504 039,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 727 740,00		2 304 978,00	2 304 978,00	2 304 978,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	56 183,00		56 183,00	56 183,00	56 183,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		1 783 923,00		2 361 161,00	2 361 161,00	2 361 161,00

TOTAL	3 261 000,00	86 877,60	2 778 322,40	2 778 322,40	2 865 200,00
--------------	---------------------	------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 865 200,00
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	2 303 207,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 023 690,00	0,00	1 060 490,00	1 060 490,00	1 060 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 688 620,00	0,00	1 735 720,00	1 735 720,00	1 735 720,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00	41 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	216 267,00	0,00	228 649,00	228 649,00	228 649,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 969 577,00	0,00	3 065 859,00	3 065 859,00	3 065 859,00
66	Charges financières	22 000,00	0,00	17 500,00	17 500,00	17 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00		2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 994 077,00	0,00	3 087 359,00	3 087 359,00	3 087 359,00

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 727 740,00		2 304 978,00	2 304 978,00	2 304 978,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	56 183,00		56 183,00	56 183,00	56 183,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 783 923,00		2 361 161,00	2 361 161,00	2 361 161,00

TOTAL	4 778 000,00	0,00	5 448 520,00	5 448 520,00	5 448 520,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 448 520,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	7 000,02	7 000,02	7 000,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 807,72	0,00	486 500,00	486 500,00	486 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	840 664,00	0,00	858 664,00	858 664,00	858 664,00
731	Fiscalité locale	1 645 000,00	0,00	1 747 000,00	1 747 000,00	1 747 000,00
74	Dotations et participations (3)	319 600,00	0,00	373 520,00	373 520,00	373 520,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Total des recettes de gestion courante		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00

TOTAL	3 385 025,72	0,00	3 608 638,02	3 608 638,02	3 608 638,02
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 839 881,98
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 448 520,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	2 303 207,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 771,00	1 771,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	155 000,00	0,00	155 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	860 280,77		860 280,77
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	1 491,74	0,00	1 491,74
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	47 907,00	0,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	511 998,28	0,00	511 998,28
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	1 090 164,85	0,00	1 090 164,85
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	55 000,00	0,00	55 000,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		56 183,00	56 183,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		2 721 842,64	57 954,00	2 779 796,64

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	85 403,36
--	------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 865 200,00
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	1 060 490,00		1 060 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 735 720,00		1 735 720,00
014	Atténuations de produits	41 000,00		41 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	228 649,00	0,00	228 649,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	17 500,00	0,00	17 500,00
67	Charges spécifiques (9)	2 000,00	0,00	2 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	2 000,00	56 183,00	58 183,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		2 304 978,00	2 304 978,00
Dépenses de fonctionnement – Total		3 087 359,00	2 361 161,00	5 448 520,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 448 520,00
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	235 092,85	0,00	235 092,85
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	91 597,60	0,00	91 597,60
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		56 183,00	56 183,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		2 304 978,00	2 304 978,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		326 690,45	2 361 161,00	2 687 851,45

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	177 348,55
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 865 200,00
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	7 000,02		7 000,02
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	486 500,00		486 500,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	858 664,00		858 664,00
731	Fiscalité locale	1 747 000,00		1 747 000,00
74	Dotations et participations (8)	373 520,00		373 520,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	78 000,00	0,00	78 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	57 954,00	57 954,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		3 550 684,02	57 954,00	3 608 638,02

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			1 839 881,98
			=
			5 448 520,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 831 655,15	178 822,79	0,00	2 600 973,85	2 600 973,85	0,00	2 600 973,85	2 779 796,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	1 491,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491,74
204	Subventions d'équipement versées (9)	47 907,00	0,00	0,00	47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles	378 316,84	128 298,28	0,00	383 700,00	383 700,00	0,00	383 700,00	511 998,28
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 743 318,26	39 252,00	0,00	1 050 912,85	1 050 912,85	0,00	1 050 912,85	1 090 164,85
	Total des opérations d'équipement (3)	394 959,05	9 780,77	0,00	850 500,00	850 500,00	0,00	850 500,00	860 280,77
Total des dépenses d'équipement		2 568 501,15	178 822,79	0,00	2 333 019,85	2 333 019,85	0,00	2 333 019,85	2 511 842,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	150 200,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		205 200,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 773 701,15	178 822,79	0,00	2 543 019,85	2 543 019,85	0,00	2 543 019,85	2 721 842,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	57 954,00			57 954,00	57 954,00		57 954,00	57 954,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		57 954,00			57 954,00	57 954,00		57 954,00	57 954,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	85 403,36
---	------------------

Total des dépenses d'investissement cumulées	2 865 200,00
---	---------------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 442 397,26	86 877,60	2 600 973,85	2 600 973,85	2 687 851,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 022,26	0,00	235 092,85	235 092,85	235 092,85
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		151 022,26	0,00	235 092,85	235 092,85	235 092,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		658 474,26	86 877,60	239 812,85	239 812,85	326 690,45
021	Virement de la section de fonctionnement	1 727 740,00		2 304 978,00	2 304 978,00	2 304 978,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	56 183,00		56 183,00	56 183,00	56 183,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 783 923,00		2 361 161,00	2 361 161,00	2 361 161,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00
---	-------------

Affectation au compte 1068 (8)	177 348,55
---------------------------------------	-------------------

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					2 865 200,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041). Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		2 831 655,15	178 822,79	0,00	2 600 973,85	2 600 973,85	0,00	2 600 973,85	2 779 796,64
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	4 000,00	1 491,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 491,74
2051	Concessions, droits similaires	4 000,00	1 491,74		0,00	0,00	0,00	0,00	1 491,74
204	Subventions d'équipement versées (9)	47 907,00	0,00	0,00	47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
2046	Attributions compensation investissement	47 907,00	0,00		47 907,00	47 907,00	0,00	47 907,00	47 907,00
21	Immobilisations corporelles	378 316,84	128 298,28	0,00	383 700,00	383 700,00	0,00	383 700,00	511 998,28
212	Agencements et aménagements de terrains	84 800,00	35 339,03		39 000,00	39 000,00	0,00	39 000,00	74 339,03
2131	Bâtiments publics	84 800,00	47 940,36		103 500,00	103 500,00	0,00	103 500,00	151 440,36
2135	Installations générales, agencements	27 800,00	0,00		29 500,00	29 500,00	0,00	29 500,00	29 500,00
2152	Installations de voirie	0,00	1 494,00		33 700,00	33 700,00	0,00	33 700,00	35 194,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
21538	Autres réseaux	7 000,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
2157	Matériel et outillage technique	0,00	12 005,00		21 750,00	21 750,00	0,00	21 750,00	33 755,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	51 370,29	14 355,74		41 900,00	41 900,00	0,00	41 900,00	56 255,74
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00		50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00
2182	Matériel de transport	34 400,00	6 657,60		0,00	0,00	0,00	0,00	6 657,60
2183	Matériel informatique	8 900,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
2184	Matériel de bureau et mobilier	49 956,55	10 506,55		25 650,00	25 650,00	0,00	25 650,00	36 156,55
2188	Autres immobilisations corporelles	29 290,00	0,00		32 600,00	32 600,00	0,00	32 600,00	32 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 743 318,26	39 252,00	0,00	1 050 912,85	1 050 912,85	0,00	1 050 912,85	1 090 164,85
231	Immobilisations corporelles en cours	1 743 318,26	39 252,00		1 050 912,85	1 050 912,85	0,00	1 050 912,85	1 090 164,85

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	Total des opérations d'équipement (4)	394 959,05	9 780,77	0,00	850 500,00	850 500,00	0,00	850 500,00	860 280,77
Total des dépenses d'équipement		2 568 501,15	178 822,79	0,00	2 333 019,85	2 333 019,85	0,00	2 333 019,85	2 511 842,64
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	150 200,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
1641	Emprunts en euros	150 200,00	0,00		155 000,00	155 000,00		155 000,00	155 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	55 000,00	0,00	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
27638	Créance Autres établissements publics	55 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00	0,00	55 000,00	55 000,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		205 200,00	0,00	0,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 773 701,15	178 822,79	0,00	2 543 019,85	2 543 019,85	0,00	2 543 019,85	2 721 842,64
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	57 954,00			57 954,00	57 954,00		57 954,00	57 954,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	57 954,00			57 954,00	57 954,00		57 954,00	57 954,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	1 771,00			1 771,00	1 771,00		1 771,00	1 771,00
198	Neutralisation des amortissements	56 183,00			56 183,00	56 183,00		56 183,00	56 183,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		57 954,00			57 954,00	57 954,00		57 954,00	57 954,00

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
34	MSP PLACE CB		910 907,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
35	REAMENAGEMENT PCB		609 206,88	9 780,77	0,00	0,00	0,00	0,00
36	SALLE DE LA CLAIRIERE		0,00	0,00	850 500,00	850 500,00	0,00	850 500,00
TOTAL			1 520 114,11	9 780,77	850 500,00	850 500,00	0,00	850 500,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 34
LIBELLE : MSP PLACE CB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		910 907,23	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	910 907,23	0,00	0,00	0,00
2131	Bâtiments publics	910 907,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		356 479,27	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	356 479,27	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	154 102,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	154 102,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	48 275,27	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 35
LIBELLE : REAMENAGEMENT PCB
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		609 206,88	a 9 780,77	0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	609 206,88	9 780,77	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	609 206,88	9 780,77	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		199 100,20	c 86 877,60	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	199 100,20	86 877,60	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	112 222,60	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	86 877,60	86 877,60	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	77 096,83
--------------------------------------	------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 36
LIBELLE : SALLE DE LA CLAIRIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		0,00	a	850 500,00	b
			0,00		850 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	850 500,00	850 500,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	850 500,00	850 500,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
			0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-850 500,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		2 442 397,26	86 877,60	2 600 973,85	2 600 973,85	2 687 851,45
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	4 720,00	4 720,00	4 720,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	83 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	37 452,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	387 000,00	86 877,60	0,00	0,00	86 877,60
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		507 452,00	86 877,60	4 720,00	4 720,00	91 597,60
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	151 022,26	0,00	235 092,85	235 092,85	235 092,85
10222	FCTVA	100 000,00	0,00	120 092,85	120 092,85	120 092,85
10226	Taxe d'aménagement	51 022,26	0,00	115 000,00	115 000,00	115 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		151 022,26	0,00	235 092,85	235 092,85	235 092,85
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		658 474,26	86 877,60	239 812,85	239 812,85	326 690,45
021	Virement de la section de fonctionnement	1 727 740,00		2 304 978,00	2 304 978,00	2 304 978,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	56 183,00		56 183,00	56 183,00	56 183,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	5 555,00		5 555,00	5 555,00	5 555,00
280422	Privé - Bâtiments et installations	2 721,00		2 721,00	2 721,00	2 721,00
28046	Attributions compensation investissement	47 907,00		47 907,00	47 907,00	47 907,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		1 783 923,00		2 361 161,00	2 361 161,00	2 361 161,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 778 000,00	0,00	0,00	5 448 520,00	5 448 520,00	0,00	5 448 520,00	5 448 520,00
011	Charges à caractère général (3)	1 023 690,00	0,00	0,00	1 060 490,00	1 060 490,00	0,00	1 060 490,00	1 060 490,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 688 620,00	0,00		1 735 720,00	1 735 720,00		1 735 720,00	1 735 720,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	216 267,00	0,00	0,00	228 649,00	228 649,00	0,00	228 649,00	228 649,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 969 577,00	0,00	0,00	3 065 859,00	3 065 859,00	0,00	3 065 859,00	3 065 859,00
66	Charges financières	22 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		24 500,00	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00		21 500,00	21 500,00
Total des dépenses réelles		2 994 077,00	0,00	0,00	3 087 359,00	3 087 359,00	0,00	3 087 359,00	3 087 359,00
023	Virement à la section d'investissement	1 727 740,00			2 304 978,00	2 304 978,00		2 304 978,00	2 304 978,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	56 183,00			56 183,00	56 183,00		56 183,00	56 183,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 783 923,00			2 361 161,00	2 361 161,00		2 361 161,00	2 361 161,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	5 448 520,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 385 025,72	0,00	3 608 638,02	3 608 638,02	3 608 638,02
013	Atténuations de charges (2)	10 000,00	0,00	7 000,02	7 000,02	7 000,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 807,72	0,00	486 500,00	486 500,00	486 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	840 664,00	0,00	858 664,00	858 664,00	858 664,00
731	Fiscalité locale	1 645 000,00	0,00	1 747 000,00	1 747 000,00	1 747 000,00
74	Dotations et participations (2)	319 600,00	0,00	373 520,00	373 520,00	373 520,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	70 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	57 954,00	0,00	57 954,00	57 954,00	57 954,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		57 954,00	0,00	57 954,00	57 954,00	57 954,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 839 881,98
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	5 448 520,00
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats définitifs ou anticipés de l'exercice précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		4 778 000,00	0,00	0,00	5 448 520,00	5 448 520,00	0,00	5 448 520,00	5 448 520,00
011	Charges à caractère général (4)	1 023 690,00	0,00	0,00	1 060 490,00	1 060 490,00	0,00	1 060 490,00	1 060 490,00
6042	Achats de prestations de services	48 500,00	0,00		67 050,00	67 050,00	0,00	67 050,00	67 050,00
60611	Eau et assainissement	21 100,00	0,00		20 300,00	20 300,00	0,00	20 300,00	20 300,00
60612	Énergie - Électricité	84 200,00	0,00		84 100,00	84 100,00	0,00	84 100,00	84 100,00
60613	Chauffage urbain	52 300,00	0,00		68 800,00	68 800,00	0,00	68 800,00	68 800,00
60621	Combustibles	13 000,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60622	Carburants	11 900,00	0,00		10 950,00	10 950,00	0,00	10 950,00	10 950,00
60623	Alimentation	117 200,00	0,00		115 750,00	115 750,00	0,00	115 750,00	115 750,00
60631	Fournitures d'entretien	19 500,00	0,00		18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	9 700,00	0,00		16 050,00	16 050,00	0,00	16 050,00	16 050,00
60633	Fournitures de voirie	500,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	8 100,00	0,00		7 400,00	7 400,00	0,00	7 400,00	7 400,00
6064	Fournitures administratives	5 700,00	0,00		5 650,00	5 650,00	0,00	5 650,00	5 650,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	3 750,00	0,00		4 550,00	4 550,00	0,00	4 550,00	4 550,00
6067	Fournitures scolaires	10 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00	11 000,00
6068	Autres matières et fournitures	81 800,00	0,00		71 300,00	71 300,00	0,00	71 300,00	71 300,00
611	Contrats de prestations de services	125 700,00	0,00		125 100,00	125 100,00	0,00	125 100,00	125 100,00
613	Locations	15 900,00	0,00		15 900,00	15 900,00	0,00	15 900,00	15 900,00
614	Charges locatives et de copropriété	1 200,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
61521	Entretien terrains	15 500,00	0,00		16 500,00	16 500,00	0,00	16 500,00	16 500,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	46 300,00	0,00		50 280,00	50 280,00	0,00	50 280,00	50 280,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 500,00	0,00		6 300,00	6 300,00	0,00	6 300,00	6 300,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
61551	Entretien matériel roulant	15 300,00	0,00		15 500,00	15 500,00	0,00	15 500,00	15 500,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	21 300,00	0,00		22 520,00	22 520,00	0,00	22 520,00	22 520,00
6156	Maintenance	45 200,00	0,00		53 650,00	53 650,00	0,00	53 650,00	53 650,00
6161	Multirisques	77 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
618	Divers	13 200,00	0,00		25 650,00	25 650,00	0,00	25 650,00	25 650,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	14 100,00	0,00		13 500,00	13 500,00	0,00	13 500,00	13 500,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
623	Pub., publications, relations publiques	51 700,00	0,00		58 900,00	58 900,00	0,00	58 900,00	58 900,00
624	Transports biens, transports collectifs	22 500,00	0,00		21 350,00	21 350,00	0,00	21 350,00	21 350,00
625	Déplacements et missions	1 700,00	0,00		1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	21 690,00	0,00		16 690,00	16 690,00	0,00	16 690,00	16 690,00
627	Services bancaires et assimilés	900,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6281	Concours divers (cotisations)	1 900,00	0,00		1 950,00	1 950,00	0,00	1 950,00	1 950,00
6282	Frais de gardiennage	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 700,00	0,00		4 700,00	4 700,00	0,00	4 700,00	4 700,00
6284	Redevances pour services rendus	3 250,00	0,00		3 300,00	3 300,00	0,00	3 300,00	3 300,00
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	14 400,00	0,00		26 000,00	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	14 000,00	0,00		16 000,00	16 000,00	0,00	16 000,00	16 000,00
6288	Autres services extérieurs	3 000,00	0,00		2 700,00	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	4 000,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 688 620,00	0,00		1 735 720,00	1 735 720,00		1 735 720,00	1 735 720,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	36 370,00	0,00		34 400,00	34 400,00		34 400,00	34 400,00
6411	Personnel titulaire	879 000,00	0,00		808 600,00	808 600,00		808 600,00	808 600,00
6413	Personnel non titulaire	283 000,00	0,00		323 300,00	323 300,00		323 300,00	323 300,00
6417	Rémunérations des apprentis	7 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	464 000,00	0,00		531 400,00	531 400,00		531 400,00	531 400,00
6470	Autres charges sociales	19 250,00	0,00		21 800,00	21 800,00		21 800,00	21 800,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00		1 220,00	1 220,00		1 220,00	1 220,00
014	Atténuations de produits	41 000,00	0,00		41 000,00	41 000,00		41 000,00	41 000,00
739115	Prél contrib redress finances publiques	9 500,00	0,00		9 500,00	9 500,00		9 500,00	9 500,00
739215	Reversements conventionnels de fiscalité	16 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
739218	Autres prél./revers. fisc. coll. locales	0,00	0,00		16 500,00	16 500,00		16 500,00	16 500,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	15 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	216 267,00	0,00	0,00	228 649,00	228 649,00	0,00	228 649,00	228 649,00
65311	Indemnités de fonction	74 000,00	0,00		80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65313	Cotisations de retraite	13 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	8 000,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65315	Formation	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	51,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65568	Autres contributions	17 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	800,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	9 000,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
65738	Subv.fonct.autres établissements publics	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	87 916,00	0,00		88 189,00	88 189,00	0,00	88 189,00	88 189,00
65888	Autres	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		2 969 577,00	0,00	0,00	3 065 859,00	3 065 859,00	0,00	3 065 859,00	3 065 859,00
66	Charges financières	22 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	22 000,00	0,00		17 500,00	17 500,00		17 500,00	17 500,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	2 000,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	500,00			2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		24 500,00	0,00	0,00	21 500,00	21 500,00		21 500,00	21 500,00
Total des dépenses réelles		2 994 077,00	0,00	0,00	3 087 359,00	3 087 359,00	0,00	3 087 359,00	3 087 359,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
023	Virement à la section d'investissement	1 727 740,00			2 304 978,00	2 304 978,00		2 304 978,00	2 304 978,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	56 183,00			56 183,00	56 183,00		56 183,00	56 183,00
6751	Valeurs comptables immo. cédée (h. ASA)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	56 183,00			56 183,00	56 183,00		56 183,00	56 183,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		1 783 923,00			2 361 161,00	2 361 161,00		2 361 161,00	2 361 161,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 385 025,72	0,00	3 608 638,02	3 608 638,02	3 608 638,02
013	Atténuations de charges (3)	10 000,00	0,00	7 000,02	7 000,02	7 000,02
6419	Remboursements rémunérations personnel	10 000,00	0,00	7 000,02	7 000,02	7 000,02
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	441 807,72	0,00	486 500,00	486 500,00	486 500,00
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 307,72	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
7066	Redevances services à caractère social	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	215 000,00	0,00	220 000,00	220 000,00	220 000,00
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	25 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00	28 000,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	180 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	15 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	840 664,00	0,00	858 664,00	858 664,00	858 664,00
73211	Attribution de compensation	735 204,00	0,00	735 204,00	735 204,00	735 204,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	49 900,00	0,00	49 900,00	49 900,00	49 900,00
73221	FNGIR	560,00	0,00	560,00	560,00	560,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	55 000,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
731	Fiscalité locale	1 645 000,00	0,00	1 747 000,00	1 747 000,00	1 747 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 600 000,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	1 700 000,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73141	Accise sur l'électricité	45 000,00	0,00	46 000,00	46 000,00	46 000,00
74	Dotations et participations (3)	319 600,00	0,00	373 520,00	373 520,00	373 520,00
74111	Dotations forfaitaires des communes	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
741121	DSR des communes	26 000,00	0,00	26 000,00	26 000,00	26 000,00
7414	DGF des permanents syndicaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
744	FCTVA	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	10 000,00	0,00	11 220,00	11 220,00	11 220,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
7473	Participation départements	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
74741	Participation communes membres du GFP	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7478	Participation Autres organismes	70 000,00	0,00	65 000,00	65 000,00	65 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	210 000,00	0,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
7484	Dotation de recensement	3 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	70 000,00	0,00	78 000,00	78 000,00	78 000,00
752	Revenus des immeubles	60 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00	66 000,00
75883	Excédents sur opérations de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	10 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
Total des recettes de gestion des services		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7751	Produits des cessions d'immob. (h. ASA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		3 327 071,72	0,00	3 550 684,02	3 550 684,02	3 550 684,02
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00
77681	Neutralisation des amortissements	56 183,00		56 183,00	56 183,00	56 183,00
777	Rec... subv inv transférées cpte résult	1 771,00		1 771,00	1 771,00	1 771,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		57 954,00		57 954,00	57 954,00	57 954,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péριο- dité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 674 600,83									
1641 Emprunts en euros (total)					2 674 600,83									
0249234	SA LA NEF	03/05/2006		01/11/2008	1 550 000,00	F		4,140	4,140		A	P		A-1
20105501	CREDIT MUTUEL	31/05/2022		30/04/2023	500 000,00	F		1,200	1,158		A	X Echéance constante		A-1
4609397	SA CAISSE EPARGNE	08/01/2016		25/01/2017	624 600,83	F		1,730	1,498		A	X Echéance constante		A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					2 674 600,83									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		834 041,36					154 917,71	17 079,93	0,00	3 288,11
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		834 041,36					154 917,71	17 079,93	0,00	3 288,11
0249234		0,00	A-1	205 090,39	0,83	F		4,140	100 465,63	8 490,74	0,00	0,00
20105501		0,00	A-1	432 388,50	16,08	F		1,158	23 080,21	5 188,66	0,00	3 288,11
4609397		0,00	A-1	196 562,47	4,83	F		1,498	31 371,87	3 400,53	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		834 041,36					154 917,71	17 079,93	0,00	3 288,11

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	834 041,36	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					1 795 989,91	1 761 238,20										46 069,98	18 911,44	
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLAI FONCIER	C.D.C	30 806,00	29 193,57	54,83	A	F	0,840	F	0,840	A-1		245,23	412,71		
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLAI	C.D.C	120 206,00	109 457,30	34,83	A	F	0,300	F	0,300	A-1		328,37	2 698,34		
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLUS	C.D.C	249 267,50	230 260,80	34,83	A	F	1,100	F	1,100	A-1		2 532,87	4 823,91		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
FRANCE LOIRE	2021	X Echéance constante	CONSTRUCTION DE 9 LOGEMENTS RUE FIRMIN CHAPPELLIER PLUS FONCIER	C.D.C	64 650,00	61 266,12	54,83	A	F	0,840	F	0,840	A-1		514,64	866,12		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 521,50	66 521,50	59,17	A	F	2,940	F	0,000	A-1		1 955,73	417,07		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	128 581,54	128 581,54	39,17	A	F	3,000	F	0,000	A-1		3 857,45	1 705,30		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 990,50	66 990,50	59,17	A	F	2,940	F	0,000	A-1		1 969,52	420,01		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	123 864,15	123 864,15	39,17	A	F	2,200	F	0,000	A-1		2 725,01	1 963,25		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	66 306,50	66 306,50	59,17	A	F	2,940	F	0,000	A-1		1 949,41	415,73		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	51 132,50	51 132,50	39,17	A	F	3,510	F	0,000	A-1		1 794,75	603,36		
FRANCE LOIRE	2025	P	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 6 LOGEMENTS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	87 663,72	87 663,72	39,17	A	F	3,510	F	0,000	A-1		3 077,00	1 034,43		

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
VALLOIRE HABITAT	2024	X Echéance progressive	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS	C.D.C	194 000,00	194 000,00	47,08	A	F	3,600	F		3,600	A-1		6 984,00	172,81	
VALLOIRE HABITAT	2024	X Echéance progressive	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS	C.D.C	117 500,00	117 500,00	37,08	A	F	2,800	F		2,800	A-1		3 290,00	1 019,53	
VALLOIRE HABITAT	2024	X Echéance progressive	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS	C.D.C	356 000,00	356 000,00	37,08	A	F	3,600	F		3,600	A-1		12 816,00	2 107,62	
VALLOIRE HABITAT	2024	X Echéance progressive	ZAC DE LA CLAIRIERE CONSTRUCTION DE 10 LOGEMENTS	C.D.C	72 500,00	72 500,00	47,08	A	F	2,800	F		2,800	A-1		2 030,00	251,25	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 930 052,23	1 259 334,03										29 395,64	53 684,34	
BATIR CENTRE	2009	P	CLOS DE LA BIONNE 20 LOGEMENTS + ACQUISITION FONCI-24	C.D.C	683 857,33	432 654,69	17,00	A	R	4,990	R		4,990	-		7 138,81	19 573,93	
IMMOBILIERE 3F	2009	P	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL-25	C.D.C	9 548,50	8 518,40	35,08	A	F	2,600	F		2,600	-		221,48	107,13	
IMMOBILIERE 3F	2009	P	ACQUISITION AMELIORATION D'UN LOGEMENT INDIVIDUEL-26	C.D.C	31 645,50	23 662,14	20,08	A	F	2,600	F		2,600	-		615,21	764,91	
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS TRAVAUX-27	C.D.C	241 692,50	180 719,56	20,17	A	F	2,600	F		2,600	-		4 698,71	5 842,04	

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS PRET ENERGIE P-28	C.D.C	27 950,00	19 815,97	20,17	A	F	1,700	F	1,700	-		336,87	716,23		
IMMOBILIERE 3F	2009	P	CONSTRUCTION 7 LOGEMENTS COLLECTIFS FONCIER-29	C.D.C	44 657,50	39 839,92	35,17	A	F	2,600	F	2,600	-		1 035,84	501,02		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 6 LOGEMENTS PLAI	C.D.C	177 474,50	168 104,51	32,67	A	F	1,800	F	1,800	A-1		3 025,88	3 236,44		
LES RESIDENCES DE L'ORLEANAIS	2023	X Echéance constante	CONSTRUCTION FOYER DE VIE 6 LOGEMENTS PLAI FONCIER	C.D.C	54 078,50	52 013,84	46,67	A	F	1,800	F	1,800	A-1		936,25	713,14		
OPAC	2000	P	Construction de 10 logements Clos de la Salle-12	C.D.C	275 687,12	105 633,97	7,75	A	F	4,200	F	4,200	-		4 436,62	11 382,80		
OPAC	2000	P	Acquisition foncière Clos de la Salle-13	C.D.C	47 090,28	32 242,69	26,17	A	F	4,200	F	1,350	-		435,28	997,68		
OPAC	2001	P	Construction de 10 logements Clos de la Salle-15	C.D.C	249 938,50	135 682,59	12,25	A	F	4,200	F	4,200	-		5 698,67	8 058,24		
OPAC	2001	P	Acquisition foncière Clos de la Salle-16	C.D.C	86 432,00	60 445,75	27,25	A	F	4,200	F	1,350	-		816,02	1 790,78		
TOTAL GENERAL					3 726 042,14	3 020 572,23									75 465,62	72 595,78		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	148 061,40
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	171 997,64
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	320 059,04
Recettes réelles de fonctionnement	II	3 550 684,02
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	9,01

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-1 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					47 907,00
2046	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ORLEANS METROPOLE	Etablissement de droit public	47 907,00
FONCTIONNEMENT (total)					97 189,00
657363	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	CCAS BOIGNY	Etablissement de droit public	9 000,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS SESAME AUTISME	Association	200,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASSOC ASSOCIATION JEUNES SAPEURS POMPIERS CSP ORLEANS	Association	700,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE ELEMENTAIRE	Association	1 710,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS PARENTS ELEVES B/B	Association	400,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS. CLUB FEMININ LES ABEILLES	Association	165,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS FAMILLES RURALES	Association	600,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS CLUB DE L'AMITIE	Association	891,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS LIRE A BOIGNY	Association	2 000,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	AMICALE DU PERSONNEL COMMUNAL DE BOIGNY SUR BIONNE	Association	3 500,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS AMI-VOIX	Association	1 500,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS VINGT MILLE LIEUX	Association	60,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS LE DONJON	Association	300,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS COMITE DES FETES	Association	4 000,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ART MUSIQUE ET LOISIRS	Association	55 285,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS TENNIS CLUB BOIGNY	Association	1 200,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS. CLUB CYCLISTE DE BOIGNY/BIONNE	Association	760,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS LES RANDONNEURS BOIGNACIENS	Association	368,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS BOIGNY PETANQUE	Association	650,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	AVANT GARDE DE BOIGNY CHECY ET MARDIE	Association	7 500,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS BOIGNY BASKET CLUB	Association	4 100,00
65748	DELIBERATION DU 27 JANVIER 2026	SUBVENTION	ASS JUDO CLUB BOIGNY	Association	2 300,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 412-5 du CGFP et du décret n° 2022-48 du 21 janvier 2022		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal de 2ème classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		15,00	0,55	15,55	14,55	1,00	15,55
Adjoint technique	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	2,00	0,55	2,55	2,55	0,00	2,55
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
ATSEM principal de 1ère classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATSEM principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

Assistant socio-éducatif	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Assistante socio-éducatif	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		7,00	0,80	7,80	4,00	3,80	7,80
Adjoint d'animation	C	0,00	0,00	0,00	0,00	2,80	2,80
Adjoint d'animation	C	5,00	0,80	5,80	3,00	0,00	3,00
Adjoint d'animation principal de 2ème cl	C	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Animateur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		31,00	1,35	32,35	26,55	5,80	32,35

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément aux cadres d'emploi applicables à la fonction publique territoriale. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année : ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A Article 332-14	A
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A Article 332-14	A
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A Article 332-14	A
Adjoint d'animation principal de 2ème cl	C	ANIM		0,00	A Article 332-14	A
Adjoint technique	C	TECH		0,00	A Article 332-14	A
Assistant socio-éducatif	A	S		0,00	A Article 332-8	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint d'animation	C	ANIM		0,00	A Article 332-23	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

BOIGNY SUR BIONNE - (1) - Commune de Boigny-Sur-Bionne - BP - 2026

343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Orléans Métropole	01/01/2002	TPU	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat de gestion de l'espace aquatique	28/06/2006	SFP	20 000,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
	CCAS	07/07/1995			non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-85 403,36	-85 403,36
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-91 945,19	-91 945,19
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 348,55	-177 348,55

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	177 348,55	177 348,55
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-177 348,55	-177 348,55
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	156 771,00	156 771,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 596 253,85	2 596 253,85
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	2 439 482,85	2 439 482,85

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		156 771,00	I 156 771,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		155 000,00	155 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	155 000,00	155 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671		0,00	0,00
1672		0,00	0,00
1678		0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682		0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		1 771,00	1 771,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	1 771,00	1 771,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 596 253,85	III 2 596 253,85
Ressources propres externes de l'année (a)		235 092,85	235 092,85
10222	FCTVA	120 092,85	120 092,85
10226	Taxe d'aménagement (3)	115 000,00	115 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		2 361 161,00	2 361 161,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	5 555,00	5 555,00
280422	<i>Privé - Bâtiments et installations</i>	2 721,00	2 721,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	47 907,00	47 907,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	2 304 978,00	2 304 978,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2026

Présenté par Le Maire (1),

A Boigny-sur-Bionne, le 03/03/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session Ordinaire

A Boigny-sur-Bionne, le 03/03/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

M.BARRY David	
M.BERNIER Jean-Michel	
M.CLOUZEU Etienne	
M.COURTOIS Jean-François	
M.GBAGUIDI Blaise	
M.LEVACHER Daniel	
M.MAYARD Sylvain	
M.POINTET Thierry	
M.RICHOMME Antoine	
M.SEVIN Hervé	
Mme BROSSE Nathalie	
Mme CONNAN Nathalie	
Mme GAUTHIER Nathalie	
Mme LEICKMAN-GLOMERON Marie	
Mme LEMERET Marie-Pierre	
Mme RIDET Isabelle	
Mme RIDOU Jocelyne	
Mme VITOUX Valérie	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Boigny-sur-Bionne, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.